



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 juillet 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 juillet 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le plaisir de vous informer qu'en sa qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2022, le Brésil organisera un débat public de haut niveau sur le thème « Le rôle déterminant de la communication stratégique dans l'efficacité du maintien de la paix », qui se tiendra le mardi 12 juillet à 10 heures.

Afin d'encadrer le débat, le Brésil a établi une note de cadrage (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Brésil
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(*Signé*) Ronaldo **Costa Filho**



**Annexe à la lettre datée du 5 juillet 2022 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Note de cadrage pour le débat public de haut niveau organisé
par le Conseil de sécurité sur le thème « Opérations de maintien
de la paix des Nations Unies : le rôle déterminant
de la communication stratégique dans l'efficacité
du maintien de la paix », qui se tiendra le mardi 12 juillet**

**La communication stratégique dans les opérations de maintien de la paix
des Nations Unies contribue de manière essentielle à assurer l'exécution
des mandats et la sûreté et la sécurité du personnel du maintien de la paix**

Les opérations de maintien de la paix demeurent l'un des outils les plus importants dont dispose l'Organisation des Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les soldats et soldates de la paix exécutant des mandats de plus en plus complexes dans des conditions de sécurité instables, il faut placer la communication stratégique au cœur des activités de maintien de la paix¹. En effet, c'est en assurant une communication efficace avec les parties prenantes concernées que l'on pourra mieux exécuter les mandats et préserver la sûreté et la sécurité des Casques bleus.

La communication stratégique est essentielle pour obtenir le soutien politique et public dont les missions de maintien de la paix ont besoin pour exécuter efficacement leur mandat et créer un environnement opérationnel sûr pour leur personnel. Elle permet de gérer les attentes des parties prenantes concernées, notamment des populations locales et des gouvernements hôtes, et d'empêcher la désinformation et la mésinformation de compromettre la crédibilité d'une mission et de mettre en danger les soldats de la paix. Elle contribue également à améliorer la perception des conditions dans lesquelles opèrent les Casques bleus et à promouvoir la protection des civils et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Dans les contextes de transition, elle doit être envisagée de manière proactive et globale pour créer les conditions propices à un retrait en douceur.

Le Secrétaire général a placé la communication stratégique parmi les sept priorités fixées pour la période 2021-2023 dans son initiative Action pour le maintien de la paix Plus, dans laquelle il a précisé notamment que la communication stratégique devait jouer un rôle de catalyseur et avoir un effet multiplicateur dans tous les domaines d'action et à l'appui de la Déclaration d'engagements communs sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, laquelle a été approuvée par 155 États Membres et quatre organisations régionales. La communication stratégique doit être intégrée de toute urgence dans la planification et la conduite quotidiennes des activités des composantes civiles, militaires et de police des opérations de maintien de la paix.

¹ Selon la politique adoptée par l'Organisation en 2017 sur la communication stratégique et l'information, la communication stratégique est une communication ciblée qui vise à appuyer la mission, son mandat et ses activités, ainsi que le processus de paix et les activités connexes menées par le pays hôte, telles que les élections. Elle doit tenir compte des objectifs fixés et du public cible pour élaborer des messages et des contenus et les diffuser sur différentes plateformes. Dans le cadre de la communication stratégique, les campagnes de communication sont évaluées puis adaptées pour s'assurer que les objectifs sont atteints. La communication stratégique peut également contribuer à donner des orientations aux interventions de la mission en cas de crise.

En tant que Président du Conseil de sécurité et fort d'une longue expérience en tant que pays fournisseur de contingents ou de personnel de police, le Brésil organisera un débat public sur la communication stratégique dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, dont les trois objectifs principaux seront les suivants :

- Souligner le rôle déterminant de la communication stratégique dans l'exécution des mandats de maintien de la paix dans tous les domaines d'activité, notamment la protection des civils et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité ;
- Souligner le caractère indispensable de la communication stratégique pour ce qui est de promouvoir la sûreté et la sécurité des soldats et soldates de la paix, qui opèrent dans des environnements dangereux, tout en préservant les principes fondamentaux du maintien de la paix ;
- Examiner des propositions concrètes visant à améliorer les capacités de communication stratégique dans les missions de maintien de la paix et au Siège.

Protection des civils

La communication stratégique est un élément essentiel de toute stratégie intégrée et globale de protection des civils. Les stratégies de communication permettent de comprendre, de mobiliser et d'influencer les intentions, les perceptions et les attentes de l'ensemble des acteurs concernés, ce qui contribue à mieux protéger les civils. Dans l'exécution de leur mandat de protection, les missions de maintien de la paix doivent investir dans le dialogue et dans la mobilisation des parties prenantes.

Il est particulièrement important d'instaurer un climat de confiance avec la communauté locale et l'État hôte, qui a la responsabilité première de protéger ses citoyens. Pour être efficaces, les stratégies de communication doivent associer dès le départ les acteurs locaux, en particulier la population locale, et construire, en partant de la base, un environnement qui protège les civils.

Les stratégies de communication axées sur la protection des civils peuvent également servir à recueillir des informations pertinentes auprès des principales parties prenantes afin d'améliorer la conscience opérationnelle des missions et, par conséquent, leur planification, leurs décisions et les activités qu'elles mènent en matière de protection des civils. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que ces stratégies doivent également s'adresser aux entités de l'Organisation sur le terrain, l'échange d'information demeurant un défi dans de nombreux cas.

Promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité

Les opérations de maintien de la paix devraient continuer de mener des campagnes de communication qui soient fondées sur des récits vérifiables, factuels et axés sur l'humain, afin de sensibiliser les publics locaux et internationaux au programme pour les femmes et la paix et la sécurité et de promouvoir la participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus de paix. En outre, il faudrait que davantage de femmes transmettent leur expertise au Conseil de sécurité pour l'appuyer dans les efforts qu'il fait pour améliorer cet aspect décisif de la présence de l'Organisation sur le terrain.

La communication stratégique est également un outil essentiel pour prévenir les violences sexuelles liées aux conflits. La mise en place de voies de communication entre les soldats de la paix et tous les segments de la population locale, en particulier les femmes, permet d'instaurer la confiance et de recueillir des informations, qui sont des piliers essentiels de toute stratégie visant à protéger les femmes contre les

violences sexuelles liées aux conflits. En outre, la communication, qui fonctionne dans les deux sens, est également essentielle pour traiter les affaires de mauvaise conduite, notamment les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Les missions de maintien de la paix doivent communiquer efficacement avec les populations locales, notamment en les sensibilisant de manière proactive et transparente aux mesures qui ont été mises en place pour appliquer la politique de tolérance zéro de l'Organisation à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles et pour protéger les victimes.

Renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel de maintien de la paix

Outre les conditions difficiles dans lesquelles elles sont menées, les opérations de maintien de la paix font face à des défis croissants concernant la désinformation et la mésinformation, qui entachent leur réputation, compromettent l'exécution de leur mandat et menacent la sûreté et la sécurité des soldats et soldates de la paix. La circulation d'informations fausses et trompeuses peut entamer la confiance des populations locales dans les opérations de maintien de la paix, voire susciter une certaine hostilité. Sans le soutien des communautés qu'ils ont pour mission de protéger et de servir, les soldats de la paix peuvent facilement devenir des cibles.

Il est donc essentiel pour les opérations de maintien de la paix de raffermir la confiance avec les gouvernements hôtes et les acteurs locaux et de diffuser des informations exactes. Le personnel des missions doit être formé et équipé de manière adéquate pour être en mesure de lutter contre la désinformation et la mésinformation, qui compromettent sa réputation. Il importe également que le personnel des missions agisse conformément aux principes fondamentaux du maintien de la paix et qu'il communique efficacement ces principes aux publics locaux.

La voie à suivre : comment mieux communiquer avec les publics concernés

Compte tenu de l'importance qu'elle revêt pour l'exécution des mandats et pour la sûreté et la sécurité des soldats de la paix, la communication stratégique est un impératif opérationnel du maintien de la paix. Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police devraient s'attacher à renforcer les capacités du Siège et des missions en matière de communication stratégique, en mettant en œuvre l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus et en tirant pleinement parti du potentiel des technologies, comme le prévoit la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies. Le Département des opérations de paix du Secrétariat met actuellement sur pied une nouvelle stratégie de communication, qui servira de base à l'élaboration de supports de formation, dont le personnel du maintien de la paix civil et en tenue a grandement besoin. Il faut également élaborer une politique intégrée de lutte contre la désinformation et la mésinformation.

Sur le terrain, la direction de la mission doit prendre la tête des efforts visant à améliorer la communication stratégique. Les chefs de mission doivent impérativement intégrer la communication stratégique dans la planification et la prise de décision quotidienne des opérations de maintien de la paix. Toutes les composantes de la mission doivent être informées et collaborer dans le cadre d'une stratégie de communication unique ayant une incidence directe sur l'exécution globale du mandat. Les équipes chargées de la communication stratégique et de l'information dans les missions doivent être renforcées : leurs membres doivent être mieux recrutés et mieux formés, et des ressources suffisantes doivent leur être allouées. Des outils de suivi et d'évaluation doivent être mis en place pour vérifier l'exactitude et l'efficacité des campagnes d'information et garantir que les stratégies de communication sont adaptées et améliorées lorsque nécessaire.

Enfin, une communication stratégique efficace repose en grande partie sur la formation adéquate du personnel en tenue, qui est en contact quotidien avec les populations locales et a accès aux zones les plus reculées. L'expérience a montré que l'adoption d'une doctrine militaire et policière commune concernant la communication stratégique était nécessaire dans les missions de maintien de la paix. Il faut donc améliorer le recrutement et la formation des officiers communication et des personnes référentes chargées de la communication stratégique et de l'information parmi le personnel de police. En outre, tous les militaires et policiers devraient recevoir une formation sur la communication stratégique avant leur déploiement : cela permettrait de renforcer considérablement la capacité des opérations de maintien de la paix à dialoguer avec les parties prenantes locales.

Questions devant servir à orienter le débat

- Avec quelle efficacité le Secrétariat et les missions de maintien de la paix communiquent-ils actuellement avec les publics cibles ?
- Quels sont les défis, internes et externes, auxquels font face les opérations de maintien de la paix en matière de communication stratégique ? Comment peut-on relever ces défis ? De quelle manière la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies pourrait-elle contribuer à améliorer les capacités de communication des missions ?
- Comment le Secrétariat et les missions de maintien de la paix pourraient-ils mieux suivre et évaluer l'incidence de la communication stratégique sur l'exécution des mandats et sur la sûreté et la sécurité des soldats et soldates de la paix ?
- Comment le Conseil de sécurité, le Secrétariat, les missions de maintien de la paix et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police peuvent-ils faire en sorte que la communication stratégique ait davantage d'effets sur la protection des civils et la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité ?
- Quel doit être le rôle de la communication stratégique dans le contexte de la transition des opérations de maintien de la paix ?
- Quelles mesures concrètes le Conseil de sécurité devrait-il prendre en vue d'améliorer la communication stratégique au sein des opérations de maintien de la paix ?
- Comment les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pourraient-ils contribuer à améliorer la communication des missions avec les parties prenantes concernées, notamment les communautés locales ?

Modalités de la réunion, intervenants et participants

La présidence du débat public de haut niveau sera assurée par l'Ambassadeur Carlos França, actuellement Ministre des affaires étrangères du Brésil. Les personnes ci-après prendront la parole devant le Conseil de sécurité (à confirmer) :

- Le Secrétaire général ;
- Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ;
- Le général de corps d'armée Marcos de Sá Affonso da Costa, commandant de la force de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ;
- La Directrice de la recherche et Chef du Brian Urquhart Center for Peace Operations de l'International Peace Institute, Jenna Russo.

Les États Membres qui souhaitent participer au débat en personne sont invités à ajouter le nom de leurs intervenants sur la liste des orateurs et des oratrices à l'aide du module eSpeakers du portail e-deleGATE. Il leur faudra également télécharger, dans ce même module, une lettre adressée à la présidence du Conseil de sécurité, dûment signée par le (la) Représentant(e) permanent(e) ou Chargé(e) d'affaires par intérim et contenant une demande de participation au titre de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Afin de faciliter la participation du plus grand nombre possible d'États Membres, les interventions ne devront pas dépasser trois minutes.
